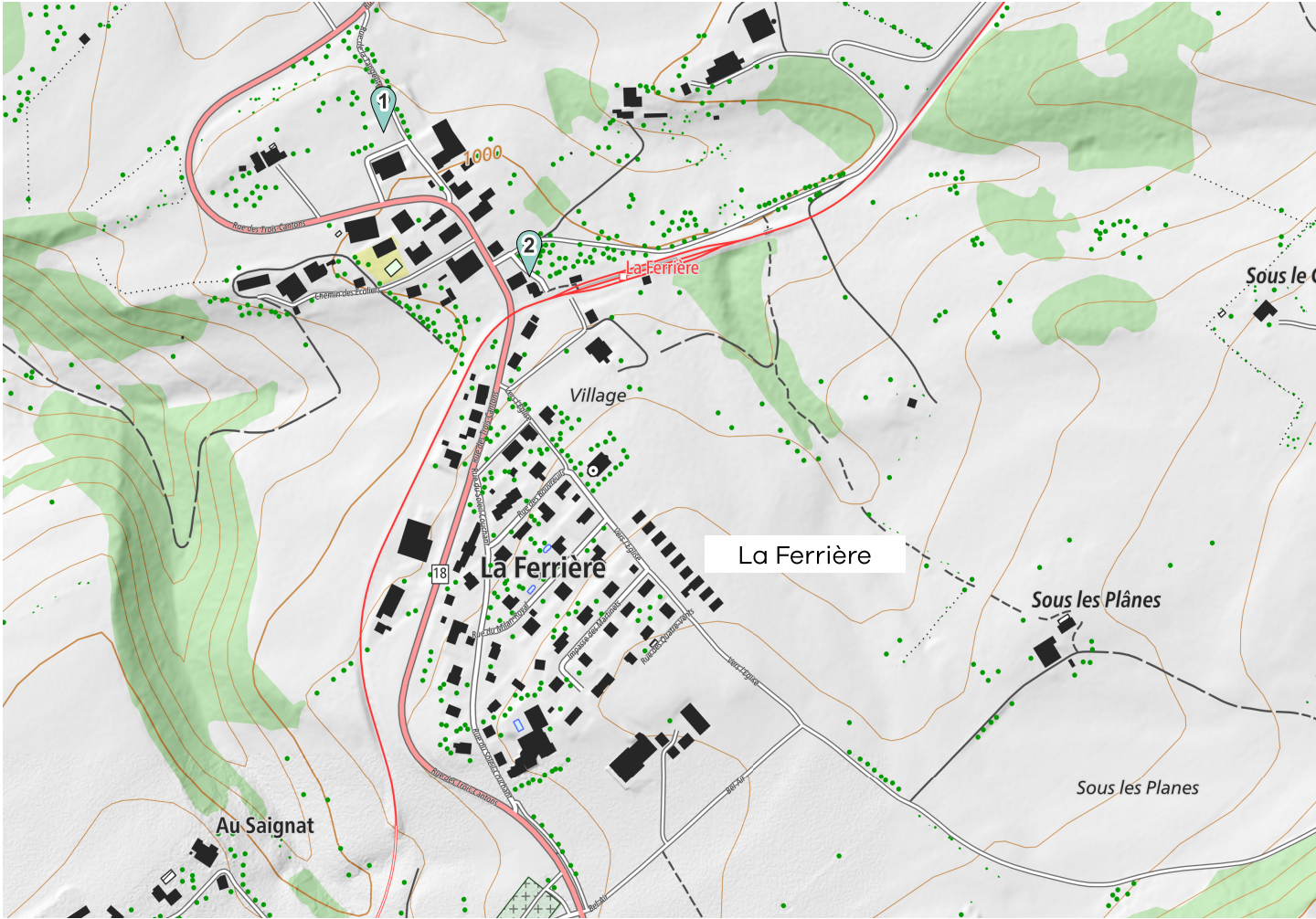




2024

MEMO Déchets

Votre guide des déchets



 Ecopoint

Données swisstopo 10.2023



Nos déchets sont des ressources : **préservons-les** ensemble.
Évitons le gaspillage, trions et valorisons.



La Ferrière





Informations **générales**



Et aussi sur **www.memodechets.ch** et **l'application**

Mon/mes **CONTENEUR(S) À SACS-POUBELLE**

Mes sacs à ordures officiels sont à déposer dans les moloks prévus à cet effet : à l'écopoint, à la croisée du stand de tir, place du village, à côté du cimetière, à la Basse Ferrière, au Droit de Renan et à la Rangée des Robert, voir plan.

Sacs à ordures officiels - en vente au bureau communal + épicerie du village + hôtel-restaurant Logis de la Licorne.

Mes ÉCOPOINTS (voir plan)

1 - Halle polyvalente :

Alu, boîtes de conserve, dosettes de café, huiles minérales et végétales, PET, carton et papier, piles et accumulateurs, chaussures et textiles (toute l'année). Déchets compostables (période hivernale). Déchets inertes dont vaisselle, catelles, miroirs, plâtre, ferraille et déchets encombrants combustibles (benne 6 fois par an). Pneus de voiture (benne 2 fois par an). Déchets spéciaux (benne 1 fois par an).

2 - Bureau communal : textiles et chaussures.

TRI À LA SOURCE

Lors de vos achats:

- profitez pour **ramener au(x) magasin(s)** tous les déchets qui y sont repris : bouteilles en verre et en PET, piles, appareils hors d'usage, etc..
- choisissez les objets et denrées **en fonction de leur bilan écologique** (économies en emballages, en énergie de production et de transport, moins polluants, recyclables, etc.).
- autant que possible, **laissez sur place les emballages** de vos achats.

Compost

Nous vous informons que du compost est mis gratuitement à disposition des habitants à l'écopoint de la halle polyvalente ainsi que sur le site de compostage des Bulles à La Chaux-de-Fonds, dans un casier accessible en libre-service à l'entrée du site.

Contact et infos

Voirie et administration communale

Rue des Trois-Cantons 20
2333 La Ferrière
076 608 10 39 ou voirie@laferriere.ch
032 961 12 77 ou secretariat@laferriere.ch

CONTRIBUTION FINANCIÈRE

A l'achat de certains articles, vous payez **une taxe anticipée de recyclage (TAR)** comprise dans le prix et couvrant les frais de recyclage en fin de vie (PET, piles, appareils).

Info déchets

Arc Jurassien 0842 012 012
Aux heures de bureau (tarif local)





2024

Calendrier

La Ferrière

Début des tournées : 06h00

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
L 1	Nouvel An			1	Lundi de Pâques	
M 2	Saint Berchtold			2		
M 3				3	1	
J 4		1		4	2	
V 5		2	1	5	3	
S 6		3	2	6	4	1
D 7		4	3	7	5	2
L 8		5	4	8	6	3
M 9		6	5	9	7	4
M 10		7	6	10	8	5
J 11		8	7	11	9 Ascension	6
V 12		9	8	12	10	7
S 13		10	9	13	11	8
D 14		11	10	14	12	9
L 15		12	11	15	13	10
M 16		13	12	16	14	11
M 17		14	13	17	15	12
J 18		15	14	18	16	13
V 19		16	15	19	17	14
S 20		17	16	20	18	15
D 21		18	17	21	19 Pentecôte	16
L 22		19	18	22	20 Lundi de Pentecôte	17
M 23		20	19	23	21	18
M 24		21	20	24	22	19
J 25		22	21	25	23	20
V 26		23	22	26	24	21
S 27		24	23	27	25	22
D 28		25	24	28	26	23
L 29		26	25	29	27	24
M 30		27	26	30	28	25
M 31		28	27		29	
J	29	28			30	27
V			29 Vendredi Saint		31	28
S			30			29
D			31 Pâques			30
L						
M						



2024

Calendrier

La Ferrière

Début des tournées : 06h00

	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
L 1						
M 2				1		
M 3				2		
J 4		1 Fête nationale Suisse		3		
V 5		2		4	1	
S 6		3		5	2	
D 7		4	1	6	3	1
L 8		5	2	7	4	2
M 9		6	3	8	5	3
M 10		7	4	9	6	4
J 11		8	5	10	7	5
V 12		9	6	11	8	6
S 13		10	7	12	9	7
D 14		11	8	13	10	8
L 15		12	9	14	11	9
M 16		13	10	15	12	10
M 17		14	11	16	13	11
J 18		15	12	17	14	12
V 19		16	13	18	15	13
S 20		17	14	19	16	14
D 21		18	15	20	17	15
L 22		19	16	21	18	16
M 23		20	17	22	19	17
M 24		21	18	23	20	18
J 25		22	19	24	21	19
V 26		23	20	25	22	20
S 27		24	21	26	23	21
D 28		25	22	27	24	22
L 29		26	23	28	25	23
M 30		27	24	29	26	24
M 31		28	25		27	25 Noël
J		29	26	31	28	26 Saint Etienne
V		30	27		29	27
S		31	28		30	28
D			29			29
L			30			30
M						31



Comment bien trier ?



Ordures ménagères sacs La Ferrière
UNIQUEMENT dans les sacs officiels ou dans les conteneurs commerciaux munis d'une vignette officielle. **Ce sont les seuls déchets acceptés dans les moloks.**



Sagex
Aucune collecte spécifique n'est prévue. Avec les ordures ménagères.



Déchets compostables ménagers
Pour les déchets végétaux : épluchures crues, marcs de thé et café, coquilles d'oeufs, fleurs, tailles d'arbres, feuilles, gazon. Les mardis matin de mi-avril à début novembre. Pendant l'hiver, un bac est disponible à l'écopoint 1 (Halle polyvalente).



Verre
A l'écopoint 1.



Restes de repas / déchets de cuisine / lavures
Avec les ordures ménagères.



Bois
Voir calendrier, avec les encombrants.



Papier
Journaux, magazines. A l'écopoint 1 toute l'année. Tournées de ramassage à domicile effectuées 2x par année par l'école (dates par la feuille d'avis).



Aluminium et boîtes de conserve
A l'écopoint 1.



Carton propre
A l'écopoint 1 toute l'année. Mélangé avec le papier.



Aérosols
Benne déposée à l'écopoint selon le calendrier (collecte des déchets spéciaux) ou avec les ordures ménagères.



Déchets encombrants combustibles
Les objets non recyclables trouvant place dans un sac officiel ne sont pas admis. A séparer des parties métalliques (max. 25% accepté). Volume total max. 1m3. Bennes déposées à l'écopoint 1 de 15h à 18h selon calendrier (6 mercredis/an). **Pas de déchets d'entreprises.**



Berlingots / Briques à boissons
Aucune collecte spécifique n'est prévue. Avec les ordures ménagères.



Ferraille (objets métalliques)
Ferraille, gros appareils ménagers. Les machines agricoles, même sciées sont exclues. Bennes déposées à l'écopoint 1 de 15h à 18h selon calendrier (6 mercredis/an). **Pas de déchets d'entreprises.**



Huiles minérales et végétales
A l'écopoint 1.



Flacons en plastique avec bouchon
Aucune collecte spécifique n'est prévue. Avec les ordures ménagères. **Par les points de vente.**



Textiles et chaussures
Aux écopoints 1 et 2 (à côté du bâtiment communal).



Déchets inertes (petites quantités)
Bennes à l'écopoint 1 de 15h à 18h selon calendrier (6 mercredis/an). Uniquement déchets incombustibles tels que vaisselle, catelles, verre, plâtre. Pas de métal, ni plastique, ni bois, ni appareils. Volume max. 1m3. **Pas de déchets d'entreprises.**



Cendres de bois
Avec les ordures ménagères. Attention risque d'incendie !



Dépouilles d'animaux
Centre collecteur de Montmollin, Chemin de la Prise, 2037 Montmollin, Tél. 032 889 68 40. L'ensevelissement de petits animaux de compagnie (- de 10 kilos) est autorisé sur du terrain privé.



PET
Par les points de vente et à l'écopoint 1.



Capsules Nespresso (aluminium)
A l'écopoint 1.



Appareils électriques et électroniques
Bennes déposées à l'écopoint 1 de 15h à 18h selon calendrier (2 mercredis/an). Les déchets qui peuvent y être déposés (téléphones, aspirateurs, câbles, etc.) sont communiqués par un avis publié dans la feuille d'avis quelques semaines avant la récolte. **Retour aux points de vente.**



Piles et accumulateurs
A l'écopoint 1.



Tubes lumineux (néon) / LED
2 fois par an avec les appareils électroniques et électriques ou **par les points de vente.**

Les types de déchets



Pneus payants
Par les points de vente. Également, pour les pneus de **voiture** à l'écopoint 1 deux fois par année de 15h à 18h selon calendrier. Un montant de CHF 5.- par pneu est à payer directement sur place.



Médicaments
A la pharmacie.



Déchets spéciaux des ménages
Benne déposée une fois par année de 15h à 18h selon calendrier. Les déchets qui peuvent y être déposés sont communiqués à la population par un avis publié dans la feuille d'avis quelques semaines avant la récolte. **Retour aux points de vente.**



Cartouches d'encre pour imprimantes
Aucune collecte spécifique n'est prévue. Avec les ordures ménagères. **Par les points de vente.**

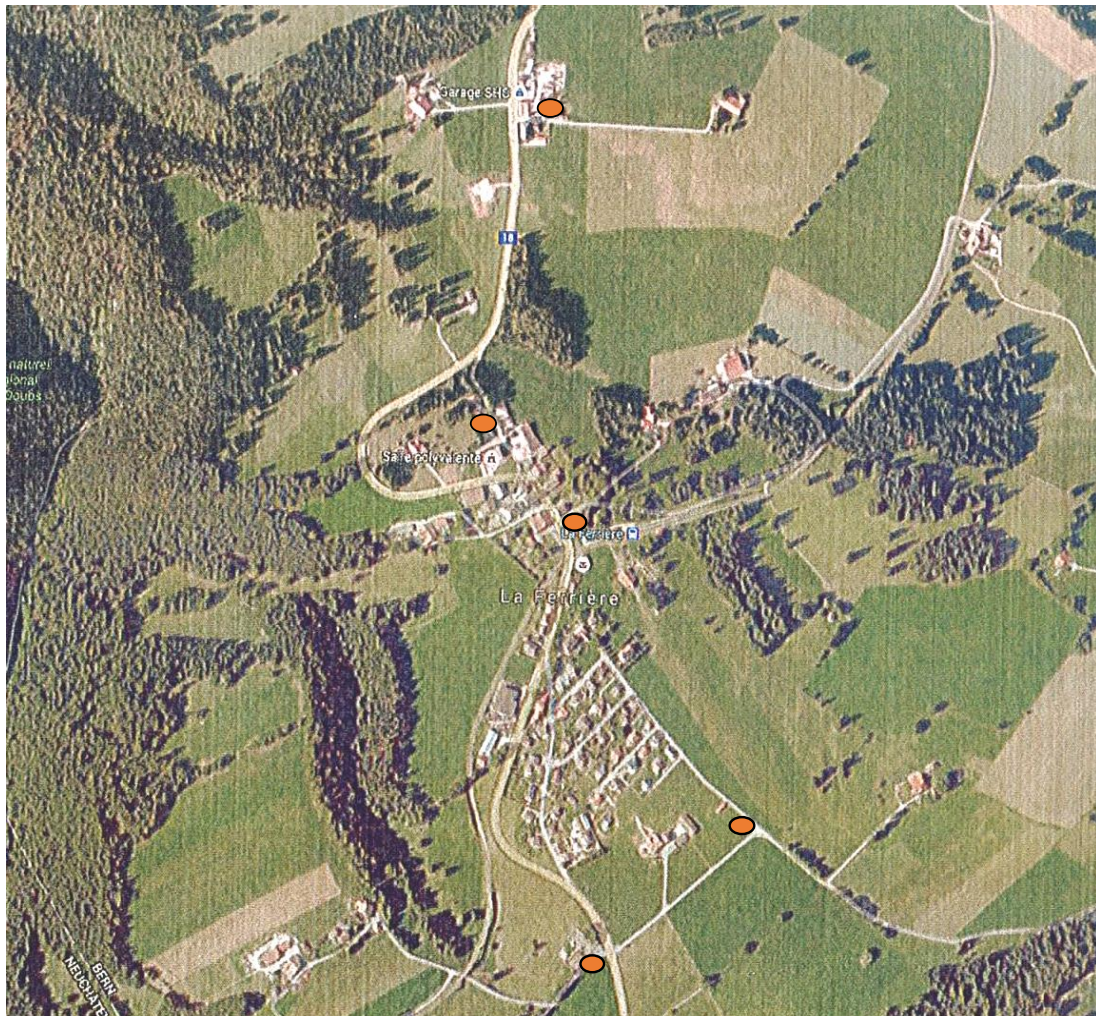


CD
Aucune collecte spécifique n'est prévue. Avec les ordures ménagères.



Plastiques agricoles
Récoltés 7 fois par année, selon calendrier, à l'écopoint 1, de 13h à 14h.

Emplacement des moloks au village



Un molok est également disponible le long de la route au Droit de Renan et à la Rangée des Robert.

COMMENT LIMITER SON PROPRE GASPILLAGE ?

4 HABITUDES À PRENDRE

1 Je fais une liste de courses.

- ⇒ Je planifie les repas de la semaine et fais mes courses en conséquence.
- ⇒ Je ne prévois pas un menu pour chaque repas, pour ne pas accumuler les restes.



2 Je range le frigo.

- ⇒ Je respecte la règle « premier entré, premier sorti ».
- ⇒ J'emballe les aliments dans des boîtes hermétiques ou des protections.
- ⇒ Je congèle le produit si je ne compte pas le manger rapidement.



3 Je cuisine les restes.

- ⇒ Je cherche une recette qui correspond au mieux au contenu de mon frigo.
- ⇒ Je deviens un-e cuisinier-ère créatif-ve.



4 Je me renseigne.

- ⇒ J'apprends la signification des différentes dates indiquées sur les emballages.
- ⇒ Je lis, par exemple, le dossier de la Fédération romande des consommateurs sur le gaspillage alimentaire (www.frc.ch, chercher « gaspillage alimentaire »).

